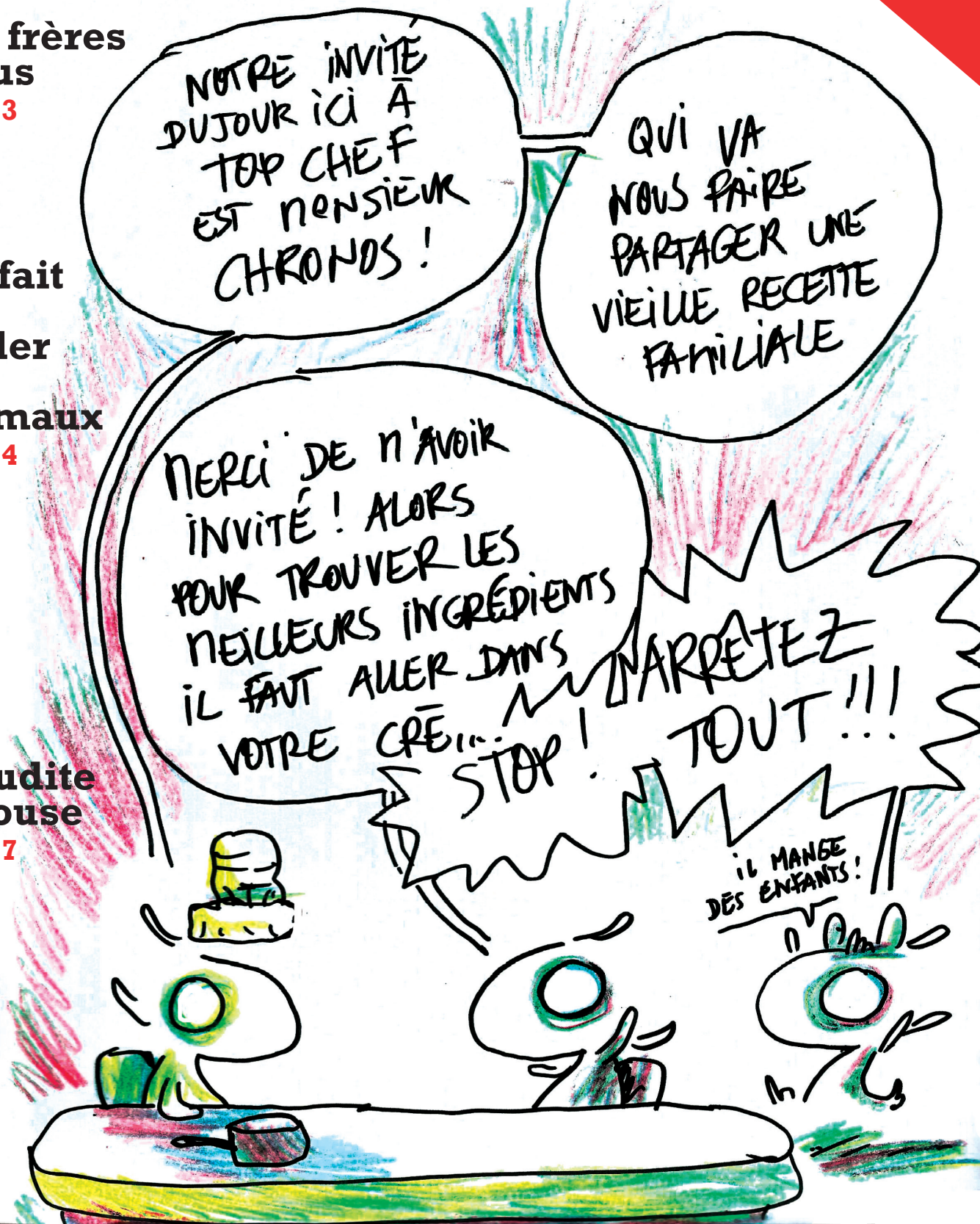


Les frères bleus
page 3

On fait pas parler les animaux
page 4

Maudite pelouse
page 7



Il est toujours là le COVID ? je demande pour un copain...

l'édito

2022, le temps des bonnes résolutions !

En cette nouvelle année, au nom de la CGT MEL, nous vous adressons nos meilleurs vœux. C'est également le temps des bonnes résolutions qui revient invariablement en cette période, et la difficulté pour beaucoup d'entre nous à les respecter. Nous avons donc choisi, dans ce présent numéro, d'aider tout le monde dans cette démarche... à commencer par nos décideurs !

Le 11 et le 13 janvier derniers, le personnel soignant et le personnel enseignant défilaient dans la rue pour enjoindre le gouvernement à prendre la bonne résolution de les considérer réellement, en cette période de crise sanitaire qui dégrade encore plus leurs conditions de travail. Nous nous mobiliserons de notre côté le jeudi 27 janvier, à l'appel de notre Fédération des services publics, pour exiger une meilleure rémunération des agents territoriaux, qui voient leur point d'indice gelé pour la douzième année consécutive.

A la Métropole européenne de Lille, nous formulons le vœu d'un employeur qui considère réellement les conditions de travail de nos collègues. C'est le sens du préavis de grève que nous avons déposé la semaine dernière pour nos collègues du Poste central de régulation du trafic qui, comme de nombreux autres services de la MEL, ont subi les contrecoups du passage aux 1607 heures de travail par an. Espérons que la MEL prenne la bonne résolution de prendre en compte leurs revendications, comme elle a pu le faire récemment sur d'autres sujets !

Suite à la sollicitation de la CGT, la MEL s'est, en effet, engagée à verser la fameuse « prime inflation » voulue par le gouvernement. Si nous avons au départ exigé qu'elle soit versée à tous nos collègues, sans distinction de revenus, elle s'appliquera finalement à ceux qui ont gagné moins de 26 000 euros brut entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2021, selon les critères fixés par la loi.

Tout au long de l'année, la MEL a également donné une suite favorable aux difficultés professionnelles que rencontraient certains.es de nos collègues, grâce aux entrevues que Nicolas et Régis, mandatés par la CGT, tiennent régulièrement avec le vice-président aux Ressources Humaines. Nous tenons vivement à remercier nos deux camarades pour leur implication syndicale particulière, qui a souvent débouché sur de belles victoires pour beaucoup d'entre vous !

Autant d'exemples qui nous poussent à faire le vœu que la MEL poursuive dans cette voie. Qui sait, peut-être qu'en 2022, notre employeur prendra-t-il la bonne résolution de nous accorder enfin des titres-restaurant, ou de donner suite à nos nombreuses pétitions ? Chiche ! Peut-être prendrions-nous également de bonnes résolutions de notre côté...

Reconnaissons en effet que prendre de bonnes résolutions est une décision qui s'applique effectivement à tout le monde... à commencer par nous !

Dans ce climat social incertain et les quelques victoires que nous avons évoquées, nous prenons la bonne résolution de toujours rester combattifs, afin de faire gagner de nouveaux droits pour toutes et tous à la MEL.

Et quant à vous, cher.es collègues, en cette année 2022 marquée par les élections du CAS puis les élections professionnelles, nous vous proposons de prendre une résolution simple et efficace : vous syndiquer et rejoindre la CGT !



Aurone Dufour
syndiquée :)

« Les salades sont très bien. On veut juste changer de table, pour être loin de ces deux personnages... »

tiré des Blues Brothers



l'agenda

- > **Jeudi 27 janvier** - Journée de mobilisation nationale et interprofessionnelle pour les salaires, 14h30, Lille – Porte de paris
- > **Mardi 1er février** : CHSCT, 14h – 16h, Visio-conférence
- > **Vendredi 4 février** : Comité technique, 9h–12h, Visio-conférence

Heures d'information syndicale

- > **Mardi 25 janvier** - UTML, 09h – 10h
- > **Jeudi 27 janvier** - UTLS, 09h – 10h
- > **Mardi 1er février** - Stadium, 09h – 10h
- > **Jeudi 3 février** - Centre logistique de Sequedin, 09h – 10h

Attention, les **Blues Brothers** vous regardent !

Fini « Big Brother », place aux « Blues Brothers » ! Le 13 janvier, les vœux virtuels de « Joliet Jake Blues » Castelain ont été suivis par ceux de « Elwood Blues » Pons de Vincent. Morceaux choisis de ces deux interventions pour le prix d'une !

Un passage aux **1607 heures... attractif ??!**

C'est, sans conteste, l'un des sujets qui nous a le plus interpellés syndicalement. Damien CASTELAIN indique que ces « nouvelles modalités de temps de travail » ont permis à nos collègues de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle et à la MEL « de recruter de nouveaux collaborateurs », attirés par ce dispositif alléchant. On aurait souhaité sur ce point un argumentaire plus détaillé de sa part ! Car les retours de collègues qui ont perdu de nombreux jours de congés, de ceux contraints de travailler plus longtemps dans la semaine, et des autres qui sont carrément partis dans d'autres collectivités pour voir si l'herbe est plus verte ailleurs tendent à contredire la fameuse « attractivité » de l'augmentation du temps de travail vantée dans ce discours...



Parité et gratuité des transports : encore un **effort** !

En 2021, la MEL a pu recruter « 6 nouveaux directeurs généraux délégués et adjoints ou plutôt 5 directrices et 1 directeur ». Le président de la MEL a également indiqué sa fierté d'avoir mis en place la gratuité des transports publics pour les mineurs du territoire métropolitain, qu'il présente notamment comme une « mesure de



pouvoir d'achat » et une « nouvelle étape vers une métropole plus solidaire, plus vertueuse pour l'environnement et le climat ». Dont acte sur ces deux points ! La parité manquait effectivement aux services de la MEL, qui comptaient encore il y a peu une seule Directrice générale adjointe... Mais n'oublions pas que la parité doit concerner TOUTES les strates de notre établissement s'il veut être réellement crédible sur ce sujet. À commencer par le personnel politique de la MEL, qui compte seulement un tiers de femmes élu.es au Conseil et en fait la métropole la moins paritaire de France... Quant au « pouvoir d'achat » gagné par la gratuité des transports pour les

mineurs, notons qu'il concerne surtout le portefeuille de leurs parents, qui pourraient, eux aussi, bénéficier des transports publics gratuits. En s'inspirant des expériences menées à Compiègne ou à la Communauté urbaine de Dunkerque, la MEL pourrait être ainsi « la

première métropole française de plus d'un million d'habitants » à mettre en place la gratuité intégrale et se montrer réellement « plus solidaire et vertueuse pour l'environnement ».

Cadeau au personnel : **bis repetita ?**

Lors de nos dernières tournées syndicales dans les services de la MEL, nos collègues nous ont questionnés sur le cadeau traditionnellement distribué, en début

d'année, par la MEL à ses agent.es. Damien CASTELAIN leur a répondu, en annonçant dans son discours la mise à disposition de « produits locaux sucrés », qui s'inspire donc des cadeaux distribués l'an dernier. Mais tant qu'à rester dans la même veine, notre employeur aurait pu offrir des titres-restaurant à foison pour tous nos collègues, surtout celles et ceux des sites extérieurs, qui devront pour l'instant se contenter des solutions de restauration que le président a annoncées « effectives avant l'été ». Une idée de cadeau pour l'année prochaine ?

Agents de la MEL : le sens du **devoir...** et du **devoir** !

« Entre le passé où sont déjà nos souvenirs, et l'avenir où peuvent être nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs » : cette expression sophistiquée illustre à elle seule l'état d'esprit ayant habité le DGS lors de ses vœux adressés à nos collègues. Un état d'esprit qui met en exergue des collègues « loyaux » et « agiles » dans leur investissement quotidien, à plus forte raison dans un environnement « en train de se clôturer » et qui impose de « repenser nos modes de faire ». En bref : responsabiliser les agents, qui devront prendre sur eux et s'adapter à un environnement toujours plus contraint. « Devrions-nous pour autant abdiquer à l'idée que [le monde] soit le même, en pire ? », conclut-il son intervention. Et si éviter le pire consistait surtout à éviter de calquer à la MEL un discours d'ordinaire appliqué aux salariés du secteur privé ? A bon entendre...

Marc Malloy

PCGT : des avancées notables qui demandent des actes concrets !

Un préavis de grève a été déposé au poste central de gestion du trafic (PCGT) pour la période du 7 au 16 janvier.

En effet, nous sommes lourdement pénalisés par la mise en place des 1607 heures dans notre service. Notre nouveau planning mentionne ainsi clairement d'être disponible pour certaines périodes, avec la remise en cause de nos fiches de postes si nous ne nous montrions pas tous « volontaires ». Dans cette optique, à la demande de la CGT MEL, une rencontre entre le vice-président aux RH et les agents postés du PCGT s'est tenue le 11 janvier dernier. Lors de cette rencontre, Frédéric PARISOT, Secrétaire général de la CGT, a noté l'esprit d'ouverture de Christian MATHON sur ce sujet.

Le vice-président s'est engagé à :

- > rencontrer la hiérarchie des agents pour rappeler les règles des heures supplémentaires basées sur le volontariat et avec un délai de prévenance raisonnable ;
- > d'intervenir pour que les pressions et menaces envers les agents n'aient plus court ;
- > d'étudier rapidement si un système d'astreintes peut être mis en place pour certains week-ends (astreinte

d'exploitation) permettant de mieux anticiper le travail et de mieux rémunérer les agents (pour rappel, l'application de l'article 47 de la loi de « transformation » de la Fonction publique a engendré une perte de plus de 1500 euros annuels pour certains) ;

- > de demander à la hiérarchie de laisser les agents prendre leur pause quotidienne (une demi-heure) selon leurs besoins, et non selon un horaire décidé arbitrairement par les encadrants
- > d'étudier avec la RH la possibilité d'une révision du RIFSEEP eu égard à la technicité des postes et la qualification des agents.

« Ce qui est combat dans le présent est victoire dans l'avenir. »

Victor Hugo

Nous avons néanmoins décidé de maintenir le préavis actuel, voire de déposer d'autres préavis pour les week-ends suivants si nécessaire. Nous lèverons ce préavis dès lors que des avancées notables seront constatées.

La délégation du PC gestion du trafic :

Fabrice, Jérôme, Stéphane et Thierry.

Pour une restauration digne de nous !

Il y a un an maintenant que le restaurant de Biotope a pris feu. L'origine de l'incendie serait un problème technique.

Depuis, Le dossier a été remis entre les mains de la justice (qui en gère déjà des tas), afin de savoir qui est responsable et qui doit prendre en charge financièrement les réparations. Notre employeur, très optimiste, nous avait indiqué dès le début que c'était une affaire de quelques semaines. Mais de combien de semaines, là est la question ? Dans une année, il y a 52 semaines ! Les conséquences pour notre quotidien, ce sont des frais conséquents pour se restaurer à l'extérieur, sans contrepartie de la part de notre Administration. Se préparer des plats maisons, oui mais où manger, sachant que la jauge d'occupation du restaurant est limitée à 180 agents ? Quant aux sandwiches et salades, sérieusement, on en est gavés, on veut juste des vrais repas. En tout cas, des repas de meilleure qualité que les fameux @plateaux Castelain proposés par l'employeur en guise d'alternative... Car une affaire en justice, c'est un marathon dont on ne maîtrise pas le temps. D'ailleurs, depuis plusieurs semaines, tous les acteurs de la justice (greffiers, magistrats, procureurs...) se mobilisent et dénoncent leurs conditions de travail, la charge importante de dossiers en souffrance et surtout le manque d'effectifs. Alors, dans combien de temps sera jugé le dossier qui oppose la MEL aux assureurs, propriétaires, aménageurs... ? Bien malin celui qui pourra le dire. Et à en juger le temps que la justice prend pour dire le droit sur les affaires des personnes avec des mises en examen, on peut attendre encore et encore et encore... Ça semble pas pour demain, ni dans une semaine, ni... Alors, en cette année 2022, espérons que la MEL puisse profiter de ce long temps d'attente pour réfléchir à de réelles solutions de restauration alternatives, de qualité et financièrement abordables pour toutes et tous !

Qui sait, peut-être que cette nouvelle année sera la bonne pour la mise à disposition de titres-restaurant ?

Affaire à suivre !



le mois prochain, les puces de Sirkis révèlent tout sur le soi-disant « gentil chienchien ! »

Chronos dévorant ses enfants

« J'ai mal à l'estomac quand je pense à vous »

Toute la presse internationale (the New York Times, The Guardian, The Times, Le Corriere...) a sollicité cette star mondiale connue et pourtant, seule la CGT MEL a pu s'entretenir avec elle. Sirkis, en apprentissage à la MEL pour être chien guide (newsletter « Mel & Nous » du 7 septembre 2021), que nous croisons souvent à Biotope, nous a accordé de son précieux temps pour quelques confidences sur sa vie de star.

CGT Infos : « Bonjour Sirkis, merci d'accorder quelques instants à la CGT pour une interview. Tout le monde te connaît maintenant à la MEL, peux-tu nous donner de tes nouvelles ? Comment vas-tu ? »

Je vais bien. Merci de vous inquiéter de mon sort comme de celui de tous les salariés de la MEL. Vous êtes vraiment investis dans vos rôles de représentants des agents de la MEL. Je suis bien soigné, très régulièrement je suis promené pour m'aérer et me dégourdir les pattes. J'ai des caresses, des regards sympathiques et je suis aux anges dans votre Administration : c'est une maison où le soin est le maître mot. Je peux attester que mon maître est aux petits soins pour moi. Par exemple chaque jour, j'ai ma gamelle bien fournie et c'est très



Alors que les agents de la MEL ont subi de nombreuses modifications de leur rythme de travail depuis 3 ans, comme les 4 schémas horaires (35h sur 4,5 jours ou 70 h sur 9 jours), les rythmes "spécifiques", les jours d'OTT, les semaines de 35h, 37h30 ou 39h et la perte de jours de congés due à l'application bornée par le président Castelain de la loi scélérate dite "de transformation publique", et qu'avec la crise du COVID qui n'en finit pas, beaucoup d'entre nous doivent jongler entre présentiel et télétravail choisi ou subi, **notre chère administration n'a pas d'idée plus intelligente que la mise en place au forceps d'un logiciel de flicage, euh,**

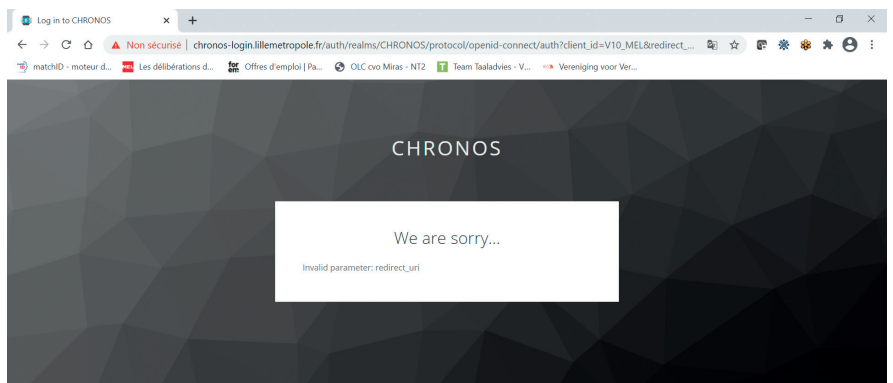
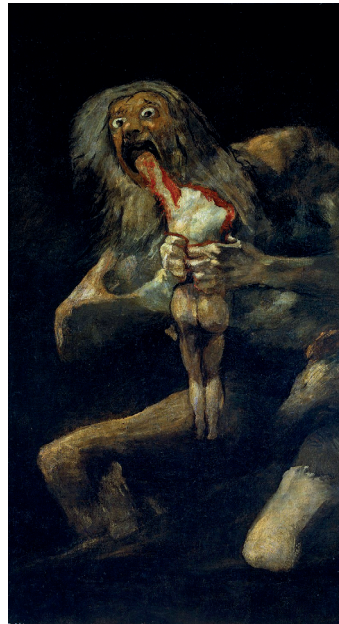
pardon de comptage du temps de travail, j'ai nommé "Chronos".

Début janvier, ce nouveau logiciel a remplacé la déclaration d'heures sup via le fichier Excel et la demande de congés via RH en ligne, inaccessible aujourd'hui :

bref, un enfer "made in MEL" !

La première visioconférence qui devait expliquer le fonctionnement du logiciel a planté, laissant les utilisateurs dans le désarroi. Aucun tuilage n'a été prévu avec l'ancien système comme cela se fait toujours "en mode projet" que la MEL prétend appliquer... Et si la MEL arrêta de nous « emmerder » comme l'assume le vil personnage qui sert de chef d'Etat à ce pays ? Et si on faisait confiance aux agents, aux équipes pour s'organiser et qu'on tenait compte au moins de leurs avis et problématiques de travail pour trouver l'adéquation entre les nécessités collectives d'organisation et l'adaptation aux

besoins individuels ? Si on arrêta de rajouter des logiciels inadaptés qui nous font perdre du temps et nous détournent de nos missions de service public ? Ce n'est pas le chemin que prend la MEL. Toujours plus d'autoritarisme, toujours moins d'écoute des agents



Gare à vous si vous n'avez pas vérifié vos jours de congés disponibles fin 2021 ! Impossible de savoir si Chronos ne vous en a pas "mangé" quelques-uns... L'impréparation est totale : les bugs se succèdent, le logiciel n'est pas ergonomique et renvoie des messages d'erreur en pagaille. Les référents RH et les CPA ne sont pas formés à ce nouveau logiciel et ne peuvent donc pas accompagner les agents,

et de leurs représentants syndicaux, mais la CGT ne laissera pas faire ! To be continued...

Pépé Roquet

Tableau de Francisco de Goya.
Kronos dévorant son enfant.
Musée du Prado (Madrid).

Propos recueillis
par **Calmoman**

le père de la MEL il était pas vitrier

Pour une MEL plus transparente

Et si, en 2022, la MEL se montrait plus transparente envers les usager.es et ses agent.es ?

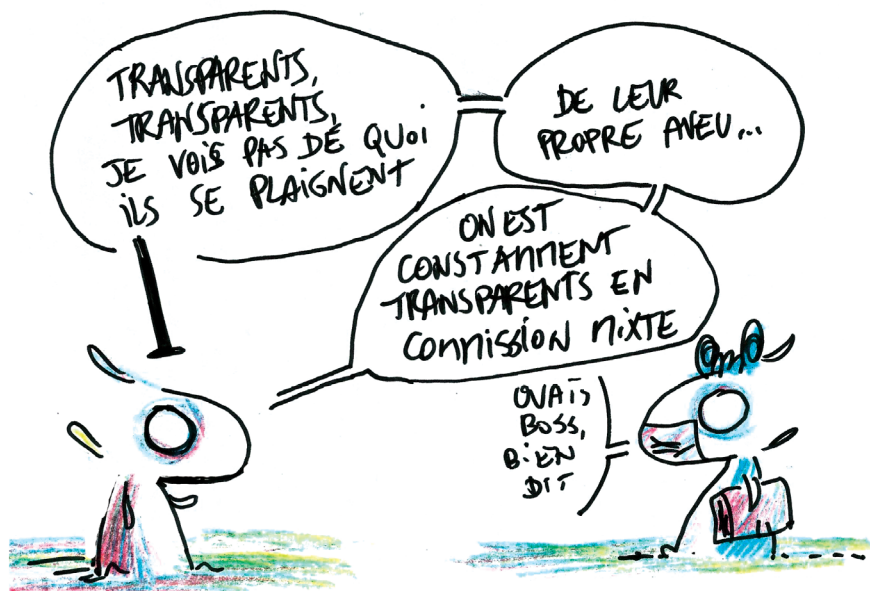
C'est le vœu que nous formulons, à l'appui de quelques exemples parlants, et qui selon nous doivent cesser. Dans le cadre d'une opération de transparence qu'il a lancée sur les conditions d'utilisation des notes de frais dont disposent les élu.es territoriaux, le journal d'investigations Médiacités Lille révélait, dans un article paru le 5 janvier, la réticence de certaines collectivités locales à transmettre des éléments d'information pourtant légalement communicables au grand

public. C'est le cas de la Métropole européenne de Lille, qui n'a pas donné suite aux sollicitations du média lillois.

Si nous pouvons déplorer ce manque de transparence de la part de la MEL, force est de constater qu'il concerne également nos collègues !

C'est le cas de Benoît [prénom modifié], agent de la MEL, contraint de saisir le Tribunal administratif de Lille pour obtenir un document auprès de l'employeur, après de nombreuses relances restées

sans réponses et malgré l'avis favorable délivré par la CADA. Mieux : le Tribunal administratif a carrément condamné la MEL à verser 1200 euros à ce collègue, en vertu du Code de la justice administrative. D'autre part, nous avons récemment appris que la MEL ne communiquait pas les avis de la Commission départementale de réforme rendus pour des collègues en situation de litige médical (demande de reconnaissance en maladie professionnelle, reconnaissance d'accidents de trajets, etc.). Ces avis sont pourtant potentiellement créateurs de droits pour ces collègues ! Dans la pratique, et après renseignements pris, c'est aux agent.es d'en faire la demande auprès de l'employeur... si tant est qu'ils soient au courant de cette procédure ! Ce qui n'est évidemment pas le cas pour beaucoup d'entre eux, qui nous ont sollicités syndicalement. Espérons donc que pour cette nouvelle année, la MEL soit plus transparente dans ses pratiques. Nous avons d'ores et déjà officiellement demandé au vice-président en charge des Ressources humaines de faire le nécessaire pour que les avis rendus par la Commission départementale de réforme soient automatiquement transmis aux agent.es pour lesquels cette instance s'est réunie. En espérant que notre revendication ne soit pas un vœu pieux...



la rédaction

2022, pour des retraites décentes

Je ne viens pas vous « emmerder, ni sortir le karcher » mais juste vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année.

Vœux de santé, de réussite, de bonnes résolutions et de continuité. Et oui de « bonnes résolutions » avec pourquoi pas une syndicalisation à la CGT !! Je parle également d'une « continuité » pour les syndiqué.es quand l'heure de la retraite approche. Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. Les retraités vivent des conditions héritées de la vie active. La continuité syndicale s'impose donc dans une vie qui se poursuit et dans laquelle nos camarades retraités ont à se battre pour de nouvelles revendications à la conquête des droits fondamentaux à la santé, à la protection

sociale, à des pensions de retraite qui permettent de vivre « dignement ». Comment vous convaincre et avec quels arguments, qu'il est indispensable, lorsque l'on prend sa retraite de rester syndiqué ou venir prendre sa carte à la CGT MEL ? L'information, la mobilisation pour construire ensemble, et avec les actifs, un rapport de force nécessaire aux avancés sociales et à la transformation de la société. Être syndiqué (e) en activité, c'est défendre ses conditions de travail et par-delà ses conditions de vie, Être syndiqué (e) en retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie. Avec vous, « retraités » et « retraits », faisons en sorte de garder le lien avec

le syndicat CGT MEL. La continuité syndicale ne doit pas rester un vain mot, la CGT MEL continue de faire vivre le slogan : « J'y suis j'y reste » Prenons les choses en main ! Et même si la retraite peut sonner a priori comme une « fuite » voire une exclusion, un.e retraité.e, c'est aussi une vie, une richesse, une énergie et une utilité. Se sentir concerné, engagé, apporter sa contribution, sa pierre à l'édifice : voilà ce qu'il ne faut jamais abandonner. N'hésitez donc pas à rejoindre la section « Retraités.es » de la CGT MEL. Restons en contact et bonne continuation à toutes et tous !

Daniel Duthilleul
Membre de notre section Retraités

Joyeuse pelouse à tous !

Prendre de bonnes résolutions s'applique à tout le monde... y compris à nous ! La preuve avec les deux exemples ci-dessous :-)

Pour des pétitions efficaces en 2022

Vous avez été nombreuses et nombreux à bien vouloir signer les pétitions que l'on vous a adressées ces dernières années et nous vous en remercions ! Vous avez volontiers signé la pétition que l'on avait fait circuler sur le RIFSEEP en 2018 ; vous avez accueilli favorablement celle que nous avons mise en ligne sur l'octroi de la prime COVID à la MEL. Mais vous vous êtes également interrogés sur la pertinence d'un tel moyen de revendication. « Les pétitions, on ne sait jamais si c'est bien reçu par le destinataire », nous ont fait remarquer certains d'entre vous. « Les pétitions, de toute façon, ça ne marche pas », avons-nous entendu.

Et bien, détrompez-vous ! Non seulement, les pétitions arrivent bien à destination mais donnent des résultats... dans certains cas ! Le 15 décembre dernier, Damien CASTELAIN a annoncé sur les réseaux sociaux que la pelouse du stade Pierre Mauroy allait être changée. Il a donné suite à une



pétition mise en ligne par des supporters du LOSC, enjoignant le président de la MEL et celui de la société ELISA de faire remplacer « la pire pelouse de Ligue 1 ». Dans ces conditions, pourquoi beaucoup de nos pétitions adressées au président de la MEL n'ont-elles pas été suivies d'effet ? En cette nouvelle

année propice aux bonnes résolutions, nous plaidons volontiers un défaut de communication de notre part. Désormais, nous nous inspirerons de la stratégie de communication de ces supporters, en remplaçant le logo de la CGT MEL par celui du LOSC dans nos futures pétitions, qui seront à coup sûr prises en compte par l'exécutif de la MEL !

Vincent Kaleba

Pour des élections du CAS en partie électroniques

Lors du Conseil d'administration du CAS du 12 octobre, nous avons milité pour maintenir le vote à l'urne pour les prochaines élections du Comité, prévues pour 2022. La très faible participation des électeurs lors des dernières élections à la CNRACL, qui proposaient des modalités de vote intégralement numérique, nous incitait en effet à rester prudents. Mais compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, nous avons fait

le choix de revenir sur notre position et avons voté en Bureau du CAS une organisation du scrutin qui combinerait le vote électronique (du 28 mars au 05 avril) et le vote physique (le 05 avril). Le CAS communiquera dans les semaines à venir le matériel de vote et les modalités de vote. Preuve que nous pouvons, nous aussi, prendre de bonnes résolutions quand la situation l'exige ! Cependant, nous rappellerons à l'employeur

notre attachement au vote à l'urne à l'occasion des prochaines élections professionnelles...

Vos élu.es au CAS

complimentez vos hérissons, merci

Quelle sera votre bonne résolution pour 2022 ?

A - Manger
B - Pester sur
C - Inviter au resto
D - Manifester avec
E - Vénérer
F - Me tatouer
G - Imiter
H - Mentir à
I - Epouser
J - Offrir une Rolex à
K - Chanter avec
L - Baratiner
M - Voter pour
N - Complimenter
O - Balancer
P - Engueuler
Q - Dévorer
R - Prendre un café avec
S - Secouer
T - Soutenir
U - Danser avec
V - Courir après
W - Punir
X - Défendre
Y - Taquiner
Z - Ramasser

A - Un lapin des Flandres
B - Mon N+1
C - Kamini
D - La CGT MEL
E - Bernard Lavilliers
F - Thomas Pesquet
G - Un Welsh complet
H - Louane
I - Kylian Mbappé
J - Jeff Tuche
K - Un chien
L - Mon voisin de bureau
M - Un gilet jaune
N - Un CRS
O - Emmanuel Macron
P - Damien Castelain
Q - Des chaussettes trouées
R - Un chat persan
S - Nabilla
T - Un hérisson
U - Mon meilleur ami
V - Un perroquet
W - Nikos Aliagas
X - Jojo Bernard
Y - Une autruche
Z - Obi-Wan Kenobi

Pour le savoir, prenez la première lettre de votre prénom dans la colonne de gauche et celle de votre nom de famille dans la colonne de droite.

Juste pour rire essayez : Frédéric Parisot :)

